

Chômage régional

M. Réal Caouette, ici même, de ce pupitre, a souvent exprimé cette idée. Il a souvent demandé au gouvernement fédéral de faire en sorte que le Canada se développe d'une façon globale, tout en respectant les juridictions des divers gouvernements. Il disait ceci: Des provinces fortes pour avoir un Canada fort!

Monsieur le président, je suis toujours de cet avis.

• (1620)

M. Roy (Laval): M. Matte ne l'est pas!

M. Lambert (Bellechasse): Je voudrais absolument que le gouvernement, non pas par des discours mais par des lois appropriées, exerce ses juridictions et ses responsabilités, et qu'il fasse en sorte que les provinces aient les revenus nécessaires pour exercer leurs responsabilités dans leur domaine respectif. Mais, monsieur le président, je suis convaincu qu'il est impossible avec le système de financement actuel du secteur public d'en arriver à un accord.

M. Béchard: Surveillance-toi, tu t'en vas vers la Banque du Canada!

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, mon honorable collègue, député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard) est en train de me dire que je vais faire la suggestion d'une plus grande utilisation de la Banque du Canada. Je suis très heureux, monsieur le président, que l'on découvre davantage mes propos, cela prouve une chose, qu'à force de répéter des suggestions, on finit réellement par atteindre l'esprit de ses collègues, quelle que soit leur appartenance politique.

Cela n'a pas d'importance. Je suis désolé, monsieur le président, de constater que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, sont obligés de se soumettre à un système monétaire d'entreprise privée parallèle au système monétaire de l'État, et que les gouvernements dépendent dans leurs activités, dans l'exécution de leurs programmes, de la bonne volonté de ce système privé. Je reconnais, monsieur le président, que ce système bancaire est très bien organisé, qu'il est utile, qu'il rend d'énormes services à l'entreprise privée. Je veux que cela continue, mais je ne veux plus, monsieur le président, que ce système contrôle les gouvernements. Ce système devrait être soumis à l'autorité du Parlement, à l'autorité du gouvernement central et si, et j'en suis convaincu, comme M. Réal Caouette l'était, on se décidait à mettre de l'ordre dans ce domaine, on entendrait beaucoup moins parler de séparatisme au Canada, d'inégalités régionales, d'un système de langues et de cultures de toutes sortes. Ce serait un élément de solution véritablement valable qu'on pourrait mettre en œuvre et qui, j'en suis convaincu, rapprocherait les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, de l'Atlantique au Pacifique, parce que le gouvernement central aurait les ressources financières nécessaires pour répondre au développement, aux demandes des gens de telle ou telle région de notre pays.

Monsieur le président, je suis désolé de constater que malgré tous les efforts que les gens de notre âge ont faits depuis 15, 20, 30, 40 ans en vue d'une meilleure formation des jeunes, en vue de les préparer pour l'avenir, de leur faire apprendre des métiers et toutes sortes de choses utiles à la société, de leur faire obtenir des diplômes pour qu'ils puissent avantageusement servir le pays tout en gagnant leur vie, je suis désolé de constater que nos efforts ne sont pas totalement perdus mais qu'ils n'ont pas donné les résultats auxquels on aurait pu

s'attendre. Je suis toujours excessivement désolé lorsque j'ouvre mon courrier et que sur 10 lettres, il y en a cinq, six, sept dans lesquelles on me demande de l'aide pour obtenir le respect du droit à toucher des prestations de chômage. Cela m'écoeure, et à travers tout cela, lorsque j'en découvre, et je peux lire: Est-ce que vous pouvez m'aider à obtenir un emploi? Je me suis adressé à droite, à gauche, un peu partout, et on me fait remplir des demandes d'emploi. On me demande: Faites-nous prendre connaissance de votre expérience.

Monsieur le président, comment voulez-vous que ces pauvres jeunes puissent répondre à cette question? Ils n'ont pas eu l'avantage d'acquérir de l'expérience. Il faudrait pourtant leur donner la possibilité de commencer pour acquérir de l'expérience dans la vie. Il faut avoir de l'ouverture d'esprit. Monsieur le président, on dirait qu'on fait exprès pour compliquer la vie de tout le monde. Je vais donner un exemple. Prenons Canada au travail, un bon programme. On demande à des gens de préparer des projets. J'ai été heureux de constater dans ma circonscription qu'un très grand nombre d'organismes et de corps intermédiaires responsables ont présenté des projets, se sont assis sérieusement pour préparer de très bons projets, afin de créer de l'emploi, et essayer de donner un élan au développement dans notre région, dans notre province, dans notre pays, et des fonctionnaires du ministère de la Main-d'œuvre, après en avoir fait une analyse, de concert soit avec les comités consultatifs, soit avec le député au Parlement canadien, essuient un veto de certains fonctionnaires du gouvernement provincial, du moins dans ma province. C'est comme cela que ça se passe, ils opposent un veto. On ne sait pas pourquoi, mais ils s'opposent. On fait son possible pour tâcher d'aller de l'avant, mais ces gens-là opposent un veto. Monsieur le président, je pense qu'il serait temps d'avoir quelque chose de clair et de précis là-dessus . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre!

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je voudrais d'abord faire allusion à certaines des remarques qui ont été prononcées à la Chambre au cours du débat jusqu'à présent par les trois porte-parole de l'opposition, les députés de Egmont (M. MacDonald), de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), ainsi que le député de Bellechasse (M. Lambert).

En commençant par le dernier, qui vient de reprendre son siège, je voudrais lui faire remarquer que, bien sûr, le problème du chômage en général au Québec est un élément qui nous concerne énormément et qui me concerne moi tout particulièrement, mais aussi en ce qui a trait à l'autre partie du pays. L'honorable député de Bellechasse a fait mention de sa propre région de la Rive sud, comme il l'appelle. En fait, c'est une région que je connais un peu également, pas autant que lui, bien sûr. Je connais certaines des difficultés de cette région-là, et je serais porté à être sympathique à certains des malaises et à certaines des solutions qui sont proposées. Effectivement, au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion de considérer une proposition. C'est très limité, bien sûr, mais si la chose se matérialise, on aura fait au moins un pas pour aider une municipalité de sa circonscription à se donner des structures qui pourraient peut-être être un peu plus accueillantes pour des industries qui voudraient s'y établir. Ce sera un premier pas, j'espère qu'il y en aura d'autres. Je voudrais signaler à l'honorable député que même s'il n'y a pas de programme